

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 2.01

Date d'émission 04-janv.-2016

Date de révision 05-avr.-2022

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit PROSOCO® SafEtch

Autres moyens d'identification

Code du produit 46010
N° ID/ONU UN3265

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



Aspect transparent pourpre

État physique liquide

Odeur Agréable

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)
autres informations**

- Peut être nocif par ingestion

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Proprietary Organic Salt	Propriétaire	15 - 40	*
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	3 - 7	*
N-Methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	1 - 5	*
1-Butoxy-2-propanol	5131-66-8	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Une consultation médicale immédiate est requise.
Contact avec les yeux	Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.
Contact avec la peau	Une consultation médicale immédiate est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Appeler immédiatement

un médecin ou un centre antipoison.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou

sécuritaire la bruine. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches. Douches oculaires.
Brush on or apply at the lowest practical pressure. Do not atomize during application. Beware of wind drift. Proper work practices and planning should be utilized to avoid contact with workers, passersby, and non-masonry surfaces. Application equipment, scaffolding, swing stages and support systems must be constructed of acid resistant materials.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Agréable
Aspect couleur	transparent pourpre pourpre	seuil de perception de	Aucun renseignement

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>l'odeur</u>	<u>disponible</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	1			pH Range 0-1
Point de fusion/point de congélation	-30 °C / -22 °F			
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible			
Point d'éclair				Sans objet
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible			
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible			
Limites d'inflammabilité dans l'air				
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible			
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible			
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible			
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible			
densité	1.13			
Solubilité dans l'eau	totalelement soluble			
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible			
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible			
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible			
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible			
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible			
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Pour éviter une décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	= 5.35 g/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat) 4 h
1-Butoxy-2-proponal 5131-66-8	= 1900 mg/kg (Rat)		

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	2796 mg/kg
ETAmél (cutané)	111041 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	11527 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	170.5 mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1072: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1400: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 832: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	4897: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-0.064
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D002

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Réglementé
N° ID/ONU UN3265
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Contains Urea Salts)
Classe de danger 8
Groupe d'emballage II

IATA Interdit Vented closure

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylene glycol monomethyl ether - 34590-94-8	34590-94-8	3 - 7	1.0
N-Methyl-2-pyrrolidone - 872-50-4	872-50-4	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé oui
Danger chronique pour la santé oui
Risque d'incendie Non
Risque de décompression soudaine Non

Danger de réaction

Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
N-Methyl-2-pyrrolidone - 872-50-4	Developmental

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	X	X	X
N-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	X	X	X

16. Autres renseignements**NFPA**

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle X

Préparée par

Regulatory Department

Date d'émission

04-janv.-2016

Date de révision

05-avr.-2022

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 2 6 7 8 11

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique